

Mon contrat d'engagement pour les activités autonomes¹



Lorsque tu travailles de façon au	tonome à des activités pe	endant que l'enseignant·e travaille
avec d'autres élèves, tu dois resp	ecter les règles suivantes :	

- 1) Je travaille seulement sur les activités convenues avec l'enseignant.
- 2) Je travaille à l'endroit prévu pour les activités autonomes.
- 3) Je travaille en silence lorsque l'activité est individuelle.
- 4) Je ne dérange pas l'enseignant e pendant qu'il e enseigne aux autres élèves.
- 5) Avant de demander de l'aide, je consulte tous les outils à ma disposition : procéduriers, référentiels, affiches dans la classe, manuel, etc.
- 6) Lorsque j'ai besoin d'aide et que l'enseignant e est occupé e avec les autres élèves, je demande l'aide d'un e autre élève (idéalement quelqu'un qui a déjà réalisé l'activité).
- 7) Si personne ne peut m'aider, je signale à l'enseignant e que j'ai besoin d'aide et je passe à une autre activité en attendant qu'il elle soit disponible.
- 8) Je chuchote quand je discute avec d'autres élèves des activités à réaliser.
- 9) Si je dois entrer et sortir de la classe, je le fais calmement et en silence.
- 10) Quand je vais travailler dans un autre local, j'y vais directement et j'y reste toute la période déterminée avec l'enseignant e ou l'adulte qui m'accompagne.

Signature de l'élève	Date
Signature de l'enseignant	Date

¹ Inspiré de : Winnebrenner, S. (2008). Enseigner aux enfants doués en classe régulière [Traduction française]. Chenelière Éducation.